



Changement de statut d'etudiant

Par **mams**, le **07/07/2009** à **16:52**

Bonjour,

Voici mon problème : comment puis je faire mon changement de statut étudiant en vie privée et familiale sans le certificat de nationalité de mon enfant ,sa mère est française mais elle refuse de me donner son extrait de naissance pour faire le certificat de nationalité de l'enfant . Je suis dans la merde ; j' aimerais effectuer ce changement de statut pour pouvoir travailler et de bien s'occuper de mon fils.

comment faire ?

merci

Par **anais16**, le **07/07/2009** à **20:54**

Bonjour,

à la naissance de votre fils, lorsque vous l'avez tous les deux reconnus, on a dû vous remettre un livret de famille mentionnant toutes les données des parents. Cela peut prouver la nationalité française de la mère en cas de non conciliation mais je ne vous promets rien. Je pense que votre cas n'est pas isolé, essayez de voir avec le tribunal les possibilités d'assouplissement des pièces à produire.